

JEAN-BERNARD QUI RIT OU JEAN-BERNARD QUI PLEURE À EDF ?

Alors que 2020 aura été une des années les plus compliquées de toute l'histoire d'EDF, les résultats restent positifs et un dividende sera même versé. La situation d'EDF est-elle si catastrophique ?

Cette année 2020 restera gravée dans nos mémoires, l'entreprise a non seulement subi la pandémie mais aussi une moindre disponibilité qui était prévue des centrales nucléaires. En effet, pour porter leur durée de vie de 40 à 50 ans (voire même 60 ans), de très gros travaux de maintenance étaient planifiés de longue date. Des travaux d'environ six mois mais qui se prolongent parfois au-delà, et empiètent sur les mois d'hiver, générant des difficultés importantes pour répondre à la demande d'électricité à l'arrivée du froid.

2020 était aussi l'année de la fermeture des deux tranches de Fessenheim (900 MW le 22 février et 900 MW le 29 juin 2020) : une pénurie supplémentaire, voulue par des politiques plus intéressés par un électorat potentiel que par l'intérêt d'EDF, du pays et de la planète.

Des comptes 2020 amputés par la Covid et d'autres imprévus

La Covid a fortement ralenti tous les travaux de maintenance (gestes barrières, salariés et sous-traitants touchés par le virus, télétravail, approvisionnements perturbés, reprogrammation des arrêts de tranches en tenant compte de la Covid et des besoins en électricité...) : un casse-tête qui, finalement, grâce à un climat plutôt favorable, s'est conclu par un passage de l'hiver tendu, mais sans black-out, ce qui aurait été catastrophique !

Imprévue également, une contestation massive du personnel, en action pour préserver son entreprise intégrée : jusqu'à un salarié sur trois en grève lors des différents mouvements contre le projet Hercule.

À cela est aussi venu s'ajouter un contentieux fiscal et une augmentation des sommes dédiées au démantèlement des

centrales nucléaires en raison de la baisse du taux d'actualisation (voir encadré)... Au final, ce sont plusieurs milliards d'€ qui sont venus réduire d'autant le résultat de l'exercice.

Malgré tout, un résultat positif pour 2020 !

Nous ne pouvons que nous réjouir que le résultat d'EDF soit au final positif dans une période aussi compliquée. Cela démontre toute la solidité d'EDF. Par contre comment comprendre que le seul indicateur 2020 fortement en hausse, soit celui des dividendes ?

**Comment comprendre
que le seul indicateur
fortement en hausse,
soit celui des dividendes ?
+ 25% !**

Rappelons-nous la rocambolesque aventure des dividendes 2019 à EDF. D'abord un acompte sur dividende versé en fin d'année 2019 : une pratique courante depuis plusieurs années et qui consiste à verser cet acompte avant la clôture des résultats définitifs. Cela représente en général un montant d'environ la moitié du dividende final. Puis, lors du Conseil d'Administration (CA) de février 2020, les administrateurs avaient voté l'autre moitié du dividende pour un paiement prévu avant l'été, et ce, malgré l'opposition des administrateurs salariés parraînés par la CGT. Enfin, un mois et demi plus tard, en plein

confinement et lors du CA (en visio) préparant l'assemblée générale des actionnaires, le conseil est revenu sur cette décision : la majoration du dividende a été suspendue, à titre exceptionnel pour l'exercice clos de 2019 (sous les applaudissements cette fois-ci des administrateurs salariés parrainés par la CGT). Le dividende 2019 en est donc resté à ce qui avait été versé en acompte !

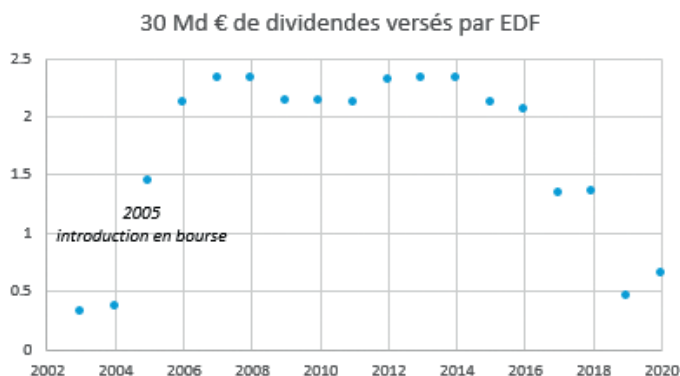
Concrètement, pour 2020, chaque actionnaire recevra par action (il y en a plus de 3 milliards) 0,21 €/action pour l'année 2020, contre 0,15 pour l'année 2019 : c'est donc une augmentation de 25 % du dividende. Un comble pour les salariés d'EDF, qui ne verront même pas leur salaire revalorisé de l'inflation !

Tout va bien pour EDF alors ?

Nos députés doivent être aujourd'hui bien perplexes. En effet, début février, ils ont reçus le PDG d'EDF et ont entendu ses lamentations sur la situation catastrophique d'EDF. Son but : justifier la nécessité de sa réforme structurelle Hercule de désintégration de l'entreprise en différentes entités multicolores (bleu, vert, azur...). Ces mêmes députés ont dû être surpris, quelques semaines plus tard, d'entendre ce même PDG se réjouir d'un résultat positif l'autorisant à verser à ses actionnaires 600 M€ de dividendes. L'état (actionnaire à 83.6 % avec la banque publique d'investissement) et les autres actionnaires qui en feront le choix, touchera ses dividendes sous forme d'actions nouvelles ! Mais, même si cela évite à EDF de sortir du cash, cette dilution des actions pèsera sur l'entreprise pour maintenir le cours de l'action et induira des dividendes supplémentaires dès l'année prochaine pour rémunérer ces nouvelles actions.



Les dividendes, calculés sur le résultat ordinaire (hors éléments exceptionnels), seront supérieurs au résultat net pour 2020 ! Un excès pratiqué à maintes reprises chez Engie avec le résultat qu'on connaît : là aussi, un démantèlement du groupe !

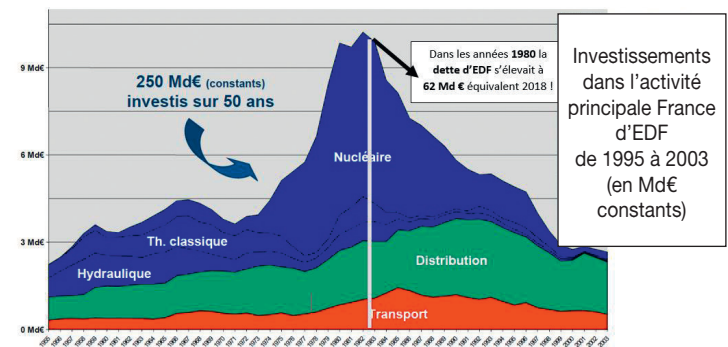


Pour EDF et depuis 2003, ce sont 30 Md€ cumulés qui seront partis sous forme de dividendes. Une somme qui aurait été bien mieux utilisée à rembourser une dette qui flambe et s'élève aujourd'hui à 42 Md€ !

La dette d'EDF va augmenter... et alors ?

EDF n'est pas une entreprise industrielle comme les autres. Quand EDF s'endette pour construire un EPR, elle investit dans un outil industriel qui produira pendant pratiquement un siècle (60 ans actés mais qui devraient aller bien au-delà : le parc actuel, prévu pour 30 ans à son origine, sera prolongé à 50 voire 60 ans...). Rien à voir avec un investissement classique dans l'industrie HS au bout de 20 ans !

Les ratios de dettes doivent donc être ajustés sur le long terme pour EDF et pas sur le court et moyen terme !



D'ailleurs, par le passé la dette d'EDF a été bien plus importante en proportion qu'aujourd'hui, avec des taux de crédits bien plus élevés (alors qu'ils peuvent être négatifs aujourd'hui).

Monde d'après ?

La stratégie d'EDF avec Hercule, ressemble fort à celle d'Engie qui, elle aussi cède une partie de ses bijoux de famille pour augmenter ses investissements dans les renouvelables et faire briller son titre en bourse. Finalement que l'on parle stratégie, dette, dividendes... le monde d'après ressemble hélas à s'y méprendre au monde d'avant. À nous d'ouvrir de nouvelles perspectives...

Le taux d'actualisation : c'est quoi ?

Pour le démantèlement des centrales nucléaires, le taux d'actualisation peut se concevoir comme le taux du livret A. C'est le rendement financier qui est pris comme référence, dans les comptes EDF, pour estimer la valeur future des réserves financières, mises de côté pour démanteler les centrales nucléaires dans des dizaines d'années. Car toute la somme d'argent nécessaire au démantèlement des centrales nucléaires est d'ores et déjà provisionnée, pour le futur. Dans les comptes d'EDF cela s'appelle les actifs dédiés et ils pèsent une trentaine de Md€ sous forme liquide (actions, obligations, actifs physiques comme RTE...).

Hors inflation ce taux d'actualisation est de 2.1 % en 2020, alors qu'il était de 2.3 % en 2019 et 2.4 % en 2018. Au regard des masses financières colossales en jeu, une variation à la baisse de 0.1 % du taux d'actualisation se traduit par des centaines de millions d'euros à rajouter pour équilibrer l'épargne actuelle et les dépenses provisionnelles futures.